

Fédération de la Santé et de l'Action Sociale (FSAS-CGTG)

Rue Maurice MARTIN, 97 100 Basse-Terre 0690.28.19.86



SECTION SYNDICALE: CGTG-CHLCF

Secrétaire de section : Marcelline DESSOUT / 0690.71.61.26.

Le macoutisme n'aura pas raison de nous!

La section syndicale FSAS-CGTG du C.H.L.C.F., suivant sa fédération et sa Confédération, a entamé un mouvement de grève depuis le 17 Septembre ernier. Dès le départ, alors que le préavis était réglementaire, la Direction a voulu tourner en dérision ce mouvement en répétant, à qui voulait l'entendre, que la grève était illégale sous le fallacieux prétexte de ne pas retrouver son nom sur ce préavis. Il a fallu la rappeler à l'ordre au risque du délit d'entrave pour que cela cesse.

Mais depuis, tout est fait pour discréditer notre action et tenter de la stopper en dissuadant ceux qui voudraient nous rejoindre :

- Division du personnel en deux clans (« vaccinés » contre « non-vaccinés »), jusqu'à créer un climat délétère entre collègues.
- Certains cadres, semble-t-il par ordre de la hiérarchie, font du zèle pour gérer un climat de méfiance entre les deux « camps ». Leur mission commence dès 04h00 du matin, quitte à griller leurs congés annuels – pour comptabiliser les absents aux postes et comptabiliser les sanctions pécuniaires.
- Fausses informations sur le droit de grève des non-syndiqués et des contractuels.
- Tentatives de nous faire passer pour des « incendiaires » ou sauvages qui empêcheraient toute entrée à l'hôpital (non-grévistes, livraisons...), ce qui est absolument faut. Les femmes enceintes, les personnes handicapées, les parents avec enfants, les personnes âgées et les livreurs ont un accès véhiculé.
- Présence permanente de gendarmes... qui se demandent ce qu'ils font là !

Certains personnels médicaux s'autorisent à nous insulter en passant devant le piquet, un manque de respect qui dénote **leur mépris d'un droit constitutionnel**... Ce que feint de ne pas voir, la Direction-adjointe – pourtant homme de Droit, préférant chercher toutes les « failles » pour avoir l'occasion de casser la grève.

Le ridicule va jusqu'à faire croire que nous allions utiliser un tractopelle venu faire du curage au nom de la collectivité. Encore pire, on fait passer l'idée que le salaire entier du mois sera suspendu : Faux ! La FSAS-CGTG attend de voir le toupet de la Direction... devant le Tribunal Administratif. Les agents doivent savoir que seuls les jours de grève qui ne sont pas payés.

Un véritable macoutisme qui lève le voile sur les véritables intentions de cette « gestion sanitaire » mise entre les mains de personnes venues en terre conquise pour imposer une seule « solution » qui, pourtant, commence à être remise en question dans les pays les plus « vaccinés » à l'ARN de la planète. Ce qui compte pour certains, c'est faire du chiffre vaccinal pour avoir leur prime de « bonne gouvernance ».

Ils ont peur, car ils savent qu'ils sont les seuls et uniques responsables de tous ces morts depuis plus d'un an.

Dans toute la Caraïbe et dans une grande partie de l'Amérique latine, un kit sanitaire (Zinc – Ivermectine – vitamine D – azitromicyne et autres) estt distribué gratuitement aux patients COVID et une vaccination conventionnelle est proposée à la population. Seule la France s'agrippe à sa « solution » qui coute des milliards alors que, depuis des années, nous demandons des millions en moyens matériels et humains.

Si encore cette solution était viable ? On sait, désormais, que les « vaccinés » à l'ARN peuvent être porteurs et transmetteurs du virus voire même tombé malades, car ces produits ne sont pas si efficaces que prévu. Aujourd'hui, on parle même d'injections semestrielles, depuis quand un vaccin a son rappel tous les 6 mois ? C'est un produit qui a une autorisation provisoire, c'est donc un essai clinique qui ne peut être généralisé au prétexte de l'urgence sanitaire... Quoiqu'ils en disent!

Ainsi, nous ne pouvons accepter l'obligation « vaccinale » ni pour les soignants ni pour le reste de la population par le biais du pass qui est un système de contrôle social. Nous rappelons que les soignants étaient au front, l'an dernier, sans protections et, quelquefois, rappelés pour travailler alors qu'ils avaient la COVID. Quant aux vaccins obligatoires qui existent déjà, ils oublient de dire que ce sont des vaccins conventionnels qui ont été éprouvés durant au moins 15 ans (et non 6 mois) avant d'être obligatoires.

Contrairement à leur propagande, la FSAS-CGTG rappelle qu'elle ne développe aucune théorie anti vaccin mais demeure fermement prudente sur les produits à base d'ARN qualifiés de « vaccins » et qui deviennent une obsession autoritaire alors que d'autres voies moins couteuses et plus sûres sont possibles. Et c'est seulement là, le sens de notre mouvement : La liberté du choix thérapeutique – le consentement éclairé comme le prévoit le code de la santé publique.

La FSAS-CGTG invite tous les agents, « vaccinés » ou non, contractuels, syndiqués ou non, à ne pas tomber dans le piège de la division tendu par la Direction :

UNITE ET RESPECT MUTUEL!

LA FSAS-CGTG EXIGE:

- DES MOYENS ET DES TRAITEMENTS POUR SOIGNER!
- LA RECONNAISSANCE DU TRAVAIL DES PROFESSIONNELS!
- LE RESPECT DE LA LIBERTE INDIVIDUELLE DE PARTICIPER OU NON A L'ESSAI CLINIQUE A BASE D'ARN CONTRE LA COVID!
 - L'ARRÊT DU LAISSEZ-PASSER DE DISCRIMINATION SOCIALE!
- L'AUTORISATION POUR LES VACCINS CLASSIQUES EXISTANTS DEJA OU EN PASSE DE L'ÊTRE (SINOVAC, SOBRERANA, VALNEVA...)!

LA FSAS-CGTG APPELLE LE PERSONNEL A NE PAS CEDER A LA PEUR ET A LA PRESSION PSYCHOLOGIQUE... NOUS AVONS RAISON!

Saint-Martin, le 27 Septembre 2021, La section Syndicale CGTG - CHLCF,